

## Compte rendu de la séance du 14 décembre 2018

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Elsy ROUSSET

Absent ayant donné procuration : Gilbert GASTIGAR à Alain BRUNOT.

Absents excusés : Gaëtan LAMORINIERE et Sylvestre VINCENT.

*Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES*

### 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2018

Approuvé à l'unanimité

### 2) Compte rendu des diverses réunions

- Communauté des communes Gorges Causses Cévennes
- Conseil d'école

### 3) Ecole :

- Projet Ecole Numérique Rurale : accord de la mairie (Vote 1 CONTRE et 6 voix POUR), ce projet a été validé par les services départementaux de l'Education Nationale
- Pose d'une poignée anti-panique et de 3 boutons cylindre

### 4) Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. L'agent recenseur choisi est Mme Marion VASSEUR. Une indemnité brute de 500 € lui sera attribuée.

L'agent coordonnateur est Mme Sandrine CLEMENT. Une indemnité de 135 € brute lui sera attribuée.

**Vote 7 voix POUR.**

### 5) Assurance statutaire

Le contrat d'assurance avec la MNT arrive à échéance au 31/12/2018. Le nouveau contrat groupe avec le centre de gestion et l'assurance Ethias rentre en vigueur le 01/01/19.

Le taux des agents CNRACL est de 4.97% et le taux des agents IRCANTEC est de 1.26%.

Le traitement brut indicé, le NBI, le supplément familial et 35% des charges patronales sont pris en compte dans le calcul de la cotisation.

Cette assurance permet le remboursement de salaire des agents en arrêt maladie ou en accident de travail.

**Vote 7 voix POUR.**

### 6) Transport scolaire - année 2017/2018

La participation financière de la commune est de 379 € par enfant pour l'année scolaire 2017/2018. Un enfant est inscrit au transport scolaire sur la commune.

**Vote 7 voix POUR.**

### 7) Captage de la Baume Dolente- Procédure d'expropriation

Suite à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à l'instauration du périmètre de protection immédiate autour du captage de la "Baume Dolente", Suite à l'enquête parcellaire portant sur la détermination des terrains à exproprier et sur l'identification des propriétaires desdits terrains en vue de réaliser le projet et vu le rapport et les conclusions favorables de M. BARRIERE Michel, commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de continuer la procédure et de demander à Mme la Préfète la déclaration d'utilité publique du projet.

Le conseil municipal décide de demander à Mme la Préfète la déclaration d'utilité publique du projet : acquisition d'un terrain nécessaire à l'instauration du périmètre de protection immédiate autour du captage de la "Baume Dolente" et la cessibilité de la parcelle C 1392 (surface emprise au projet : 15 m<sup>2</sup>) constitutive du périmètre de protection immédiate. Le Conseil Municipal demande de saisir le juge d'expropriation (absence

d'accord amiable avec la propriétaire pour acquérir la parcelle C1392 - surface 15 m<sup>2</sup>) pour prendre l'ordonnance d'expropriation.

**Vote 7 voix POUR**

8) Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet

Suite au départ de Yohan MASSE qui ne souhaite pas le renouvellement de son contrat, la mairie décidé de créer un poste d'agent technique à raison de 3 jours par semaine du 1er janvier au 30 avril 2019.

**Vote 7 voix POUR**

9) Indemnité du 3ème adjoint

M. MAURIN Grégory, 3ème adjoint, demande de diminuer ou d'annuler son indemnité d'adjoint car, en 2019, il a des projets professionnels et personnels qui vont lui prendre du temps et il aura moins de temps à consacrer à la mairie.

Monsieur le Maire propose de diminuer de moitié l'indemnité du 3ème adjoint.

**Vote 7 voix POUR**

10) Etat d'abandon de la parcelle C318

La procédure est engagée et suit son cours.

11) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2017

Monsieur le Maire procède à la lecture du rapport établi par l'agent technique du SPANC de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes.

12) Questions diverses

- demande de mettre deux bancs et une table sur la place des marronniers. Voir avec le budget 2019

- ruisseau à Salgas qui descend jusqu'à chez Poujol à nettoyer et à curer- prévoir ce travail à raison d'un ruisseau par an

- point sur le projet "Aire de jeux"

- cimetière protestant : prévoir les travaux de relevage et le dépôt des pierres tombales contre le mur du cimetière (voir pur réserver la pelle de la communauté de communes)

Elsy ROUSSET propose, une fois les pierres tombales enlevées, de faire un marquage au sol des emplacements et que ces derniers soient vendus dans un ordre rigoureux.

- Colis de Noël : les colis ont été achetés à l'épicerie de Vébron et seront distribués par les conseillers municipaux.

- Cérémonie des vœux : samedi 12 janvier 2019 à 17 heures à la salle annexe de l'école.

- Tournage d'un film "Seules les bêtes" de Dominik Moll sur le Causse Méjean en janvier et février 2019.

Séance levée le 19h10.

Vu le Maire.